

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 20 juillet 2021

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 14 juillet 2021

Date de la convocation des conseillers : 14 juillet 2021

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ ; Bernd ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire

Absent:

Le Conseil Communal,

a fixé à l'unanimité des membres présents le Sport- a Kulturzenter à Bous comme lieu de la réunion de la séance du conseil communal du 20 juillet 2021.

01 à huis clos): a fixé à l'unanimité des membres le salaire pour un salarié à tâche manuelle engagé sous le régime d'un contrat à durée déterminée.

02) a approuvé à l'unanimité des membres le compte-rendu de la séance du 24 juin 2021.

03) a approuvé à l'unanimité des membres diverses déclarations de recettes.

04) a décidé à l'unanimité des membres de renoncer au droit de préemption concernant une parcelle sise dans la rue de Stadtbredimus à Bous.

05) a approuvé à l'unanimité des membres une convention du 11 juin 2021 entre l'État du Grand-Duché du Luxembourg, représenté pour les besoins de la présente par son Ministre du Logement, et l'administration communale de Bous relative aux aides à la construction d'ensembles dans le cadre de la construction de dix logements à coûts modérés à Bous – Montée des Vignes. Selon ladite convention, l'Etat participe au financement des dix logements à coûts modérés à hauteur de 75% des coûts de la construction et du prix d'acquisition à l'exception du parking souterrain public.

06) a approuvé à l'unanimité des membres la nouvelle fixation des taxes d'autorisations de construire, des taxes d'instructions de dossiers « Plan d'aménagement particulier » et de la taxe d'instruction des dossiers d'établissements classés à autoriser par le Bourgmestre.

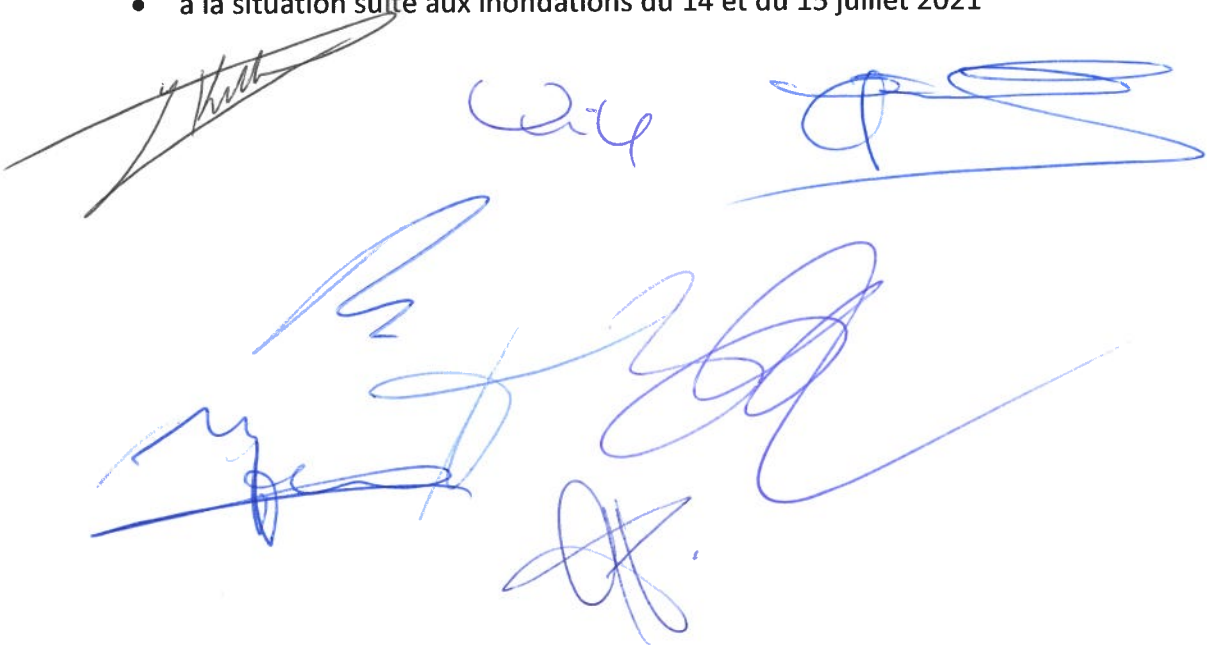
07) prend note des explications du collège échevinal relatives au réaménagement du centre de Bous et en particulier

- de l'aménagement du tronçon devant l'église en dalles, aménagement qui est avisé favorablement par le conseil communal
- de l'emplacement de l'arrêt de bus direction Luxembourg devant la mairie, ceci sous réserve de faisabilité
- de la présentation du concept lumineux pour le « Shared Space » lequel est avisé

favorablement par le conseil communal

prend note des interpellations des conseillers relatives

- à l'affectation future des terrains communaux sis au lieu-dit « An de Lousen » à Bous
- à l'installation supplémentaire d'une poubelle au parking du cimetière
- au stationnement illicite dans la rue Scheuerberg
- à la situation suite aux inondations du 14 et du 15 juillet 2021



Handwritten signatures in blue ink, including the word 'avec' written in the center.